



Je dois faire effectuer les réparations de mon plafond, occasionnées par une entreprise

Par **valerie**, le **20/12/2019** à **17:08**

Bonjour, rnrnLe 17 décembre dernier une entreprise d'isolation à 1 euro est intervenue à mon domicile, rnrnQuand je suis rentée du travail je me suis aperçue qu'ils avaient fait un gros trou dans mon plafond. rnrnJ'ai contacté l'entreprise, qui à soit disant ouvert un dossier hors nous sommes le 20 décembre et je suis toujours avec mes dommages. rnrnJ'ai fais faire un devis de réparation il y en a pour 2200 euros. rnrnQue dois-je faire de plus pour que les réparations soient faites au plus tôt ? rnrnMerci de votre réponse

Par **morobar**, le **21/12/2019** à **09:57**

Bonjour, rnrnVu d'ici pas de preuve écrite de la responsabilité ni de l'accord de l'entreprise. rnrnSI en début de semaine (votre entrepreneur ne se nomme pas Lucky Luke qui tire plus vite que son ombre) rnrnA) mise en demeure de procéder à la remise en état sous X jours par LR/AR rnrnSous menace de : rnrnB) saisine du juge d'instance.